

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 19 février 2010  
(convocation du 8 février 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Février Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

|   |   |
|---|---|
| M. CAZABONNE Alain à Mme LIRE Marie-Christine à partir de 11 h 00 | M. DELAUX Stéphan à Mme BREZILLON Anne à partir de 11 h 50        |
| M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe                     | Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle                       |
| M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel                          | M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max                            |
| M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc                       | M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques                  |
| M. GELLE Thierry à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 50    | M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique à cpter 11 h 30 |
| Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel                    | Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 50          |
| M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude                               | M. LOTHAIRE Pierre à Mme. COLLET Brigitte                         |
| Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques                         | M. PAILLART Vincent à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 12 h 05    |
| M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard                               | M. QUANCARD Denis à M. QUERON Robert                              |
| Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 50 | M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 45        |
| Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 25       | M. REIFFERS Josy à DUCHENE Michel à cpter 11 h 30                 |
| M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 10         | M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck                                 |

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Agence Locale de l'Energie - Convention financière 2010 - Approbation -  
Subvention**

présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

## **1. Présentation de l'Agence Locale de l'Energie**

### **1-1 Préambule**

L'Agence Locale de l'Energie, association « Loi 1901 », a été créée le 24 janvier 2007 dans le cadre d'un appel à projet européen, qui lui assure une aide financière de l'Intelligent Energy Europe Agency de 200.000 € sur les trois premières années de son fonctionnement.

L'Agence est située sur le quartier Mériadeck, immeuble Les Jardins de Gambetta.

Actuellement, l'agence est dotée d'une équipe de 5 personnes pour un total de 4,6 Equivalent Temps Plein (ETP) : son directeur, 2 ingénieurs énergie (1 expérimenté, 1 junior), 1 assistant de direction et 1 chargé de mission.

L'objectif de cette structure mutualisée est d'apporter un accompagnement sur les questions énergétiques aux différentes communes, les plus petites notamment, qui ne disposent pas de compétence en interne, ainsi qu'aux services de ses membres fondateurs : Communauté Urbaine, Conseils Général et Régional.

Les atouts de cette structure sont une expertise indépendante sur les questions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, la mise en relation d'un réseau d'acteurs, un rôle de veille technique et réglementaire mais également un rôle d'animation via des conférences et formations sur des sujets bien ciblés.

Conformément aux prévisions de la candidature à l'appel à projet européen, les missions de l'ALE se multiplient et la structure est en pleine croissance, ce qui renforce peu à peu sa légitimité sur le territoire.

## **1-2 Actions mises en place en 2009**

L'ALE a poursuivi en 2009 son travail d'animation des démarches locales de réductions des consommations d'énergie et de mise en réseau des acteurs.

Force est de constater, qu'à ce jour, le travail avec les services de la Cub se développe et de nombreux partenariats ont été établis avec des communes (Cub et hors Cub) et Communautés de Communes.

Au-delà des démarches et actions engagées avec d'autres collectivités territoriales et ses missions de centre de ressources et de formation/information (organisation de conférences, ateliers, ...) voici le détail des actions mises en œuvre en collaboration avec les services communautaires.

L'ensemble des actions prévues au programme de travail qui avait été proposé par l'ALE en début d'année ont été mises en œuvre, et des actions, non identifiées en début d'exercice, sont intervenues en complément.

Le bilan de l'année 2009 est donc positif et encourageant pour les années à venir.

### **Plan climat : bilan énergie et GES du territoire**

Une grosse partie du travail de l'ALE mené en 2009 a consisté en la réalisation du bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Ce long travail de collecte des données auprès des différents acteurs locaux (fournisseurs d'énergies, communes, industries, ...) est une étape essentielle dans la construction de notre Plan Climat. Ce travail a, en grande partie, permis d'élaborer le profil climat de notre territoire, document de base de la réflexion à mener au travers du Plan Climat.

### **Plan climat : accompagnement de la démarche**

L'ALE a également accompagné la DDDEU dans le choix d'une AMO pour la définition et la mise en oeuvre de la phase de concertation (mission confiée à Synergie et Futur Facteur 4). Depuis, l'ALE participe également, en qualité d'expert, aux différents ateliers thématiques qui sont organisés dans ce cadre.

### **Etude sur la caractérisation thermique du parc de logements avec l'A'urba**

L'ALE a également travaillé, conjointement avec l'A'urba, à la caractérisation du parc de logements construits sur la Cub. A partir des bases de données et SIG détenues par l'A'urba (dates de construction, typologies de bâtiment, ...), une modélisation des performances énergétiques des bâtiments existants a été réalisée. Cette étude doit permettre, dans un premier temps (fin 2009), de mieux connaître la répartition géographique des consommations d'énergie des logements (données à croiser avec celles du bilan énergie), puis évaluer différents scénarii d'amélioration thermique pour estimer les

potentiels de réduction et identifier les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre pour réduire significativement les consommations d'énergie (2010).  
Les conclusions de cette étude ont, par conséquent, tout leur intérêt pour contribuer à définir les axes d'intervention du Plan Climat sur le secteur du logement.

### **Accompagnement technique de projets portés par la Cub**

Au cours de l'année 2009, l'ALE a développé des liens avec différents services communautaires pour proposer un accompagnement technique de différents projets en lien avec l'énergie.

C'est le cas avec la Direction du Développement Urbain et de la Planification, sur l'étude menée sur les copropriétés dégradées du Burck : assistance technique dans l'élaboration du cahier des charges (prescriptions énergétiques) et le choix du prestataire et accompagnement de la Direction du Développement Urbain et de la Planification tout au long de l'étude (débutée fin 2009 qui se poursuivra en 2010).

L'ALE a également apporté son expertise technique pour l'étude de desserte énergétique qui vient d'être lancée pour la ZAC Bastide Niel (même type d'accompagnement que pour l'étude du Burck, démarrage de l'étude décembre 2009).

L'ALE a également accompagné la Direction des Grands Travaux sur les démarches de qualité environnementale de 2 opérations : la 7ème Circonscription et le centre administratif et garage. L'ALE a apporté sa contribution dans la rédaction des préconisations énergétiques à prendre en compte pour la construction de ces ouvrages.

Un avis technique et d'opportunité a également été apporté à la Direction Opérationnelle de l'Eau et de l'Assainissement concernant le projet de récupération de chaleur sur eaux usées, dans l'attente d'une collaboration plus aboutie sur ce dossier.

### **1-3 Programme d'actions pour 2010**

Dans le prolongement du travail engagé en 2009, le programme d'actions 2010 ci-après nous a été proposé par l'association.

Ce programme constitue une base de travail minimal qui pourrait, si nécessaire, être complétée au cours de l'année 2010 au travers d'une nouvelle convention.

### **Plan Climat : poursuite de l'accompagnement de la démarche**

L'ALE nous propose de participer aux différentes réunions de concertation qui se tiendront début 2010. Elle apportera, au cours de ces réunions, une expertise indépendante sur les questions énergétiques qui y sont soulevées, pourra donner des avis techniques et sera force de proposition.

Une fois la phase de concertation terminée, l'ALE apportera aux services de la Cub son expertise technique dans la définition des actions à mettre en œuvre : discussion sur la faisabilité technique, estimation des budgets nécessaires, adéquation du plan d'actions avec les objectifs à atteindre, ...

## **Bilan énergie et GES du territoire, 2<sup>ème</sup> phase**

Le travail réalisé sur le bilan énergie et gaz à effet de serre du territoire réalisé en 2009 sera poursuivi avec pour objectif d'affiner les résultats par une répartition des consommations par usage final (chauffage, électricité spécifique...) alors qu'actuellement la répartition des consommations était connue par secteur (bâtiment, industrie, transports, ...) et par type d'énergie (électricité, gaz, fioul, ...).

### **Poursuite de l'accompagnement technique de projets portés par la Cub**

Il est prévu de poursuivre le travail engagé avec les différents services :

- DDUP sur l'étude menée sur les copropriétés dégradées du Burck,
- DDOA/DDDEU sur l'étude de desserte énergétique de la ZAC Bastide Niel
- DGT sur les démarches de qualité environnementale de leurs opérations

De façon plus générale, l'ALE pourra régulièrement apporter son soutien technique aux projets engagés par la CUB ou donner un avis technique sur le thème de l'énergie pour certains dossiers.

La participation communautaire doit permettre à l'ALE de réaliser ce programme de travail, de participer au fonctionnement général de l'association, lui permettre de réaliser ses missions d'animation (conférences, ateliers, centre de ressources), et proposer ses services d'accompagnement aux différentes communes de notre territoire, et notamment les plus petites.

L'ALE poursuivra également en 2010 son rôle de fédérateur des différentes institutions (Conseil Général, Conseil Régional, ADEME, ...) pour assurer une bonne cohérence entre les actions mises en place par chacun.

## **2 – Budget annuel prévisionnel 2010**

Le budget annuel prévisionnel pour l'année 2010 est le suivant :

| <b>DEPENSES</b>  | <b>€ T.T.C</b> | <b>RECETTES</b>       | <b>€ T.T.C</b> |
|--|----------------|-----------------------|----------------|
| Charges de personnel : rémunérations, charges sociales, ...  | 220.000        | Commission Européenne | 66.666         |
| Services extérieurs : Locations mobilières et immobilières, entretien, assurances, documentation, frais de manifestations, ... | 44.500         | Communauté Urbaine    | 60.000         |
| Autres services extérieurs : Déplacements, honoraires, frais postaux et télécommunications ...                                 | 27.800         | Conseil Régional      | 50.000         |
| Impôts et taxes  | 10.700         | Conseil Général       | 50.000         |
| Achats - fournitures   | 10.500         | ADEME                 | 42.711         |
|  |                | Autres partenaires    | 44.123         |
| <b>TOTAL</b>   | <b>313.500</b> | <b>TOTAL</b>          | <b>313.500</b> |

Notre Etablissement public est sollicité pour un montant total annuel de 60.000 € en 2010, conformément aux engagements de la Cub au titre de la convention quadripartite ALE/ Conseil Régional d'Aquitaine/Conseil Général de la Gironde/CUB.

Les dépenses afférentes à cette subvention seront imputées sur la ligne budgétaire suivante : Chapitre 65, fonction 8330, article 6574, CRB D400 du budget principal de l'exercice en cours.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Entendu le rapport de présentation, le Conseil de Communauté décide :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 60.000 € pour l'année 2010 à l'Agence Locale de l'Energie,
- d'approuver la convention financière ci-annexée,
- d'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont la signature de la convention financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Mmes CURVALE et WALRYCK ainsi que M. BENOIT ne prennent pas part au vote.

M. ASSERAY ne participe pas au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 février 2010,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. Patrick BOBET

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 MARS 2010**

**PUBLIÉ LE : 5 MARS 2010**

